

# Evolution des pratiques agricoles et impacts sur la ressource en eau : mise en place d'un suivi sur le Bassin versant du Saultbesnon

Une étude sur le moyen-long terme, réalisée en collaboration avec le Conseil Régional de Basse-Normandie et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, a été mise en place en 2006 pour suivre les évolutions de l'agriculture et la qualité de l'eau sur le bassin versant pilote du Saultbesnon.

## I. Contexte et objectifs de l'étude

Mise en application de la Directive Cadre sur l'Eau  
Conditionnalité des aides de la Politique Agricole Commune  
Fin du 2<sup>e</sup> Programme de Maîtrise de la Pollution d'Origine Agricole



Cadre réglementaire actuel favorable aux modifications de pratiques des agriculteurs.

C'est dans ce contexte qu'un observatoire des pratiques agricoles est mis en place, avec, en parallèle, un suivi de l'évolution de la qualité de l'eau du ruisseau, afin d'évaluer les politiques actuelles qui incitent aux modifications de pratiques et pour répondre à la question suivante :

Quels sont les impacts dans le temps des modifications de pratiques agricoles sur la qualité de l'eau, dans un bassin versant ?

*Une étude démarrée en 2006*

2005 :

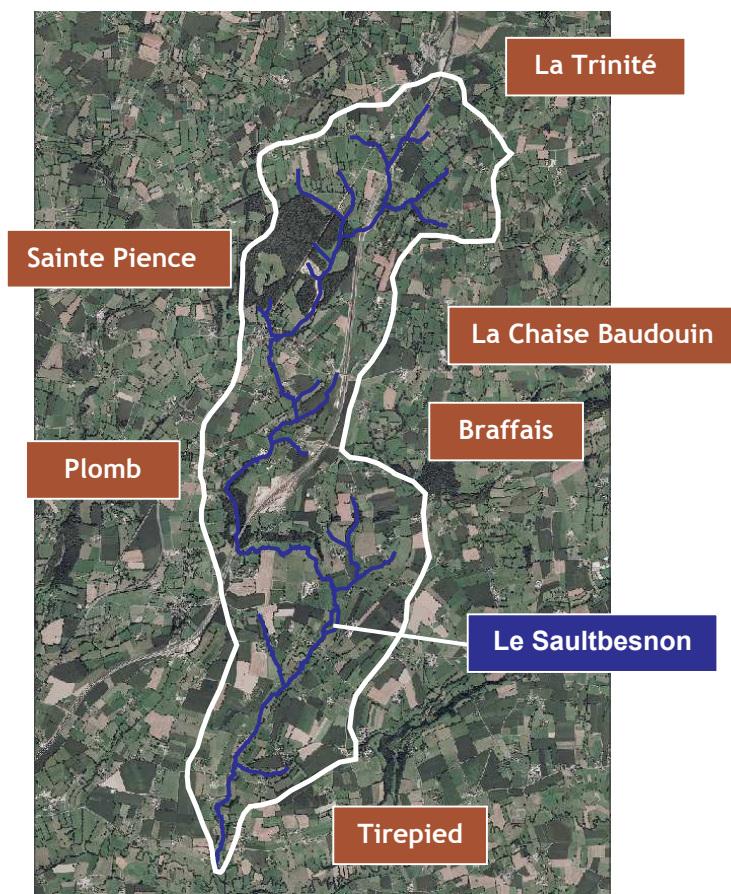
Etude de faisabilité, choix du bassin versant et définition des objectifs du suivi.

Mai à juillet 2006 :

Enquêtes agricoles auprès de la plupart des agriculteurs du bassin versant pour connaître leurs pratiques actuelles et définir un "état initial" du bassin versant.

Janvier - Février 2007 :

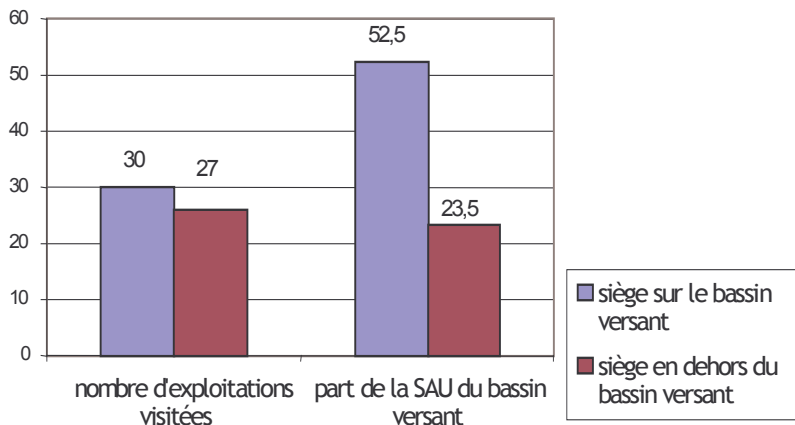
Début des prélèvements d'eau dans le ruisseau. Ces prélèvements seront réalisés très régulièrement, tout au long de l'étude.



Bassin versant du Saultbesnon

## II. Quelques résultats de la première année d'enquêtes agricoles

### Les exploitations agricoles du bassin versant du Saultbesnon



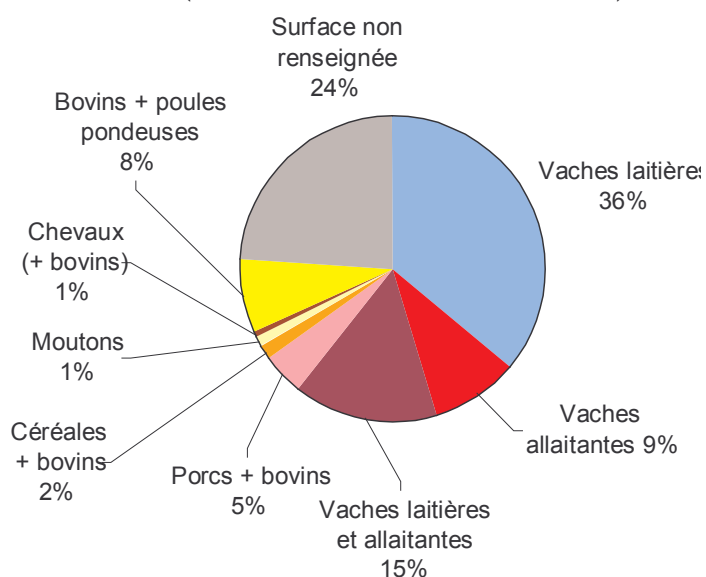
57 exploitations enquêtées (dont 30 sièges sur le bassin versant)  
 = 954 hectares,  
 = 76 % de la SAU du bassin versant.

### Une majorité d'exploitations professionnelles avec une SAU moyenne de 60 ha

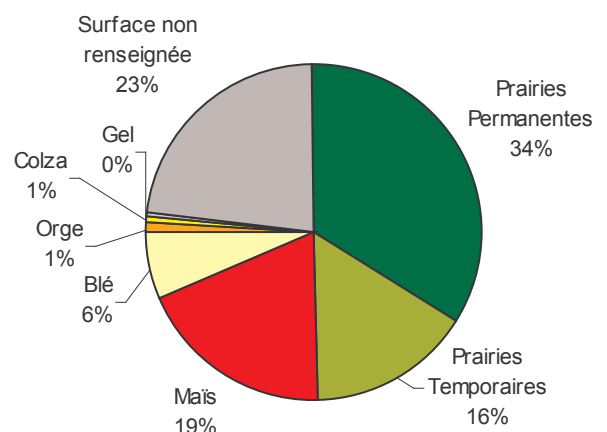
	Nombre d'exploitations concernées	Nombre total d'UGB	SAU moyenne par exploitation (ha)	Age moyen des exploitants (années)*
<b>Exploitations professionnelles</b>	<b>42</b>	<b>3 522,1</b>	<b>60,7</b>	<b>42,4</b>
<i>dont :</i>				
aux normes	14	1 811,9	83,0	42,3
en cours de mise aux normes	19	1 328,5	57,5	38,1
pas aux normes	9	381,7	32,6	51,2
<b>Doubles actifs</b>	<b>6</b>	<b>68,5</b>	<b>8,2</b>	<b>38,5</b>
<b>Retraités</b>	<b>9</b>	<b>41,8</b>	<b>4,0</b>	<b>78,3</b>

\*Age du plus jeune associé dans le cas d'une forme sociétaire

### La production laitière dominante (% de la SAU du bassin versant)



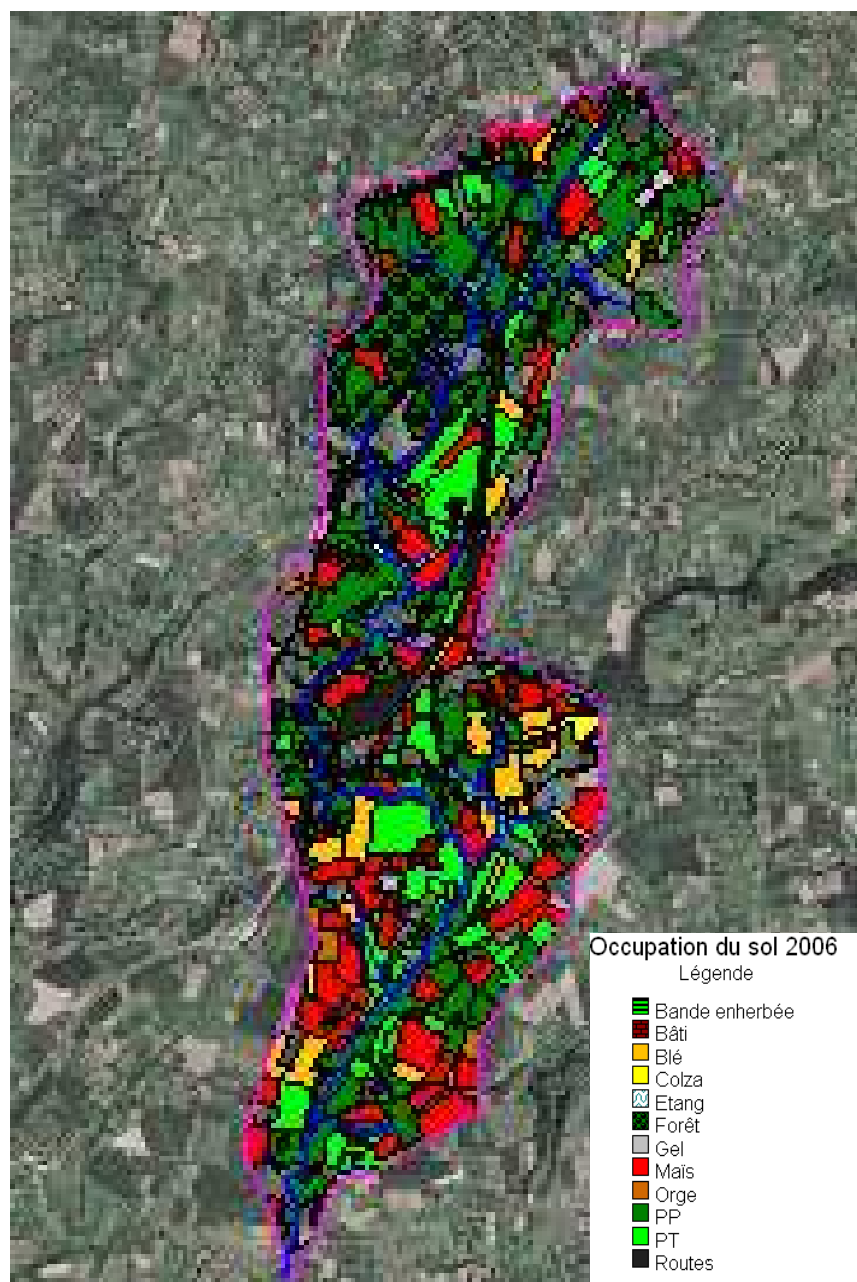
### La moitié de la SAU du bassin versant en prairies (% de la SAU du BV)



La surface non renseignée correspond à la SAU du bassin versant exploitée par les agriculteurs non enquêtés.

## Les pratiques agricoles des exploitations du bassin versant

### Assolement et pratiques culturales



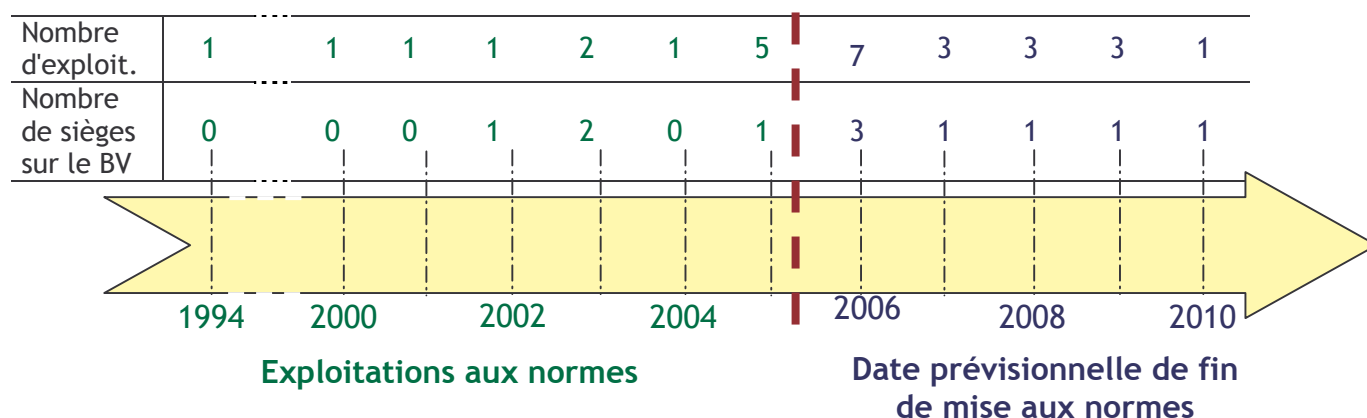
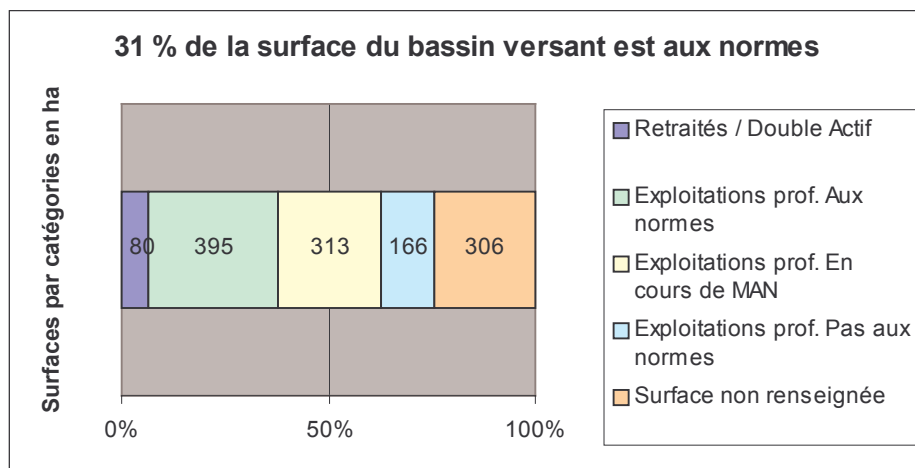
- Les prairies permanentes et temporaires représentent 50 % de la SAU. Elles sont principalement localisées dans la partie nord du bassin.
- Il y a eu 94 ha de sols nus durant la période hivernale 2005-2006, ce qui représente 9,7 % de la SAU et 17,4 % des terres arables.
- Les exploitations qui ont un système tout herbe représentent 17 % de la SAU du bassin versant.
- Six exploitants pratiquent les techniques culturales simplifiées, sur maïs ou blé, dont deux de manière systématique (environ 5 ha sur le bassin).
- 93 % des berges sont bordés par des prairies (permanentes, temporaires ou bandes enherbées). La moitié des berges bordées par des prairies est clôturée.
- 16 exploitants sont engagés dans des CAD/CTE. Ils exploitent 418 ha du bassin versant.

### Fertilisation

- 28 exploitations, sur 36 concernées, établissent un plan prévisionnel de fumure.
- 26 exploitants professionnels ont un plan d'épandage.
- 6 exploitants épandent la matière organique sur la totalité de la Surface Potentiellement Epandable (SPE).
- Concernant les outils décisionnels utilisés pour la fertilisation :
  - 3 exploitants raisonnent leurs apports d'azote en réalisant des analyses de reliquats sortie hiver,
  - 3 utilisent la méthode Jubil,
  - 1 utilise la méthode N-hydro sur les céréales.
- L'apport des engrais minéraux est fractionné sur 57 % de la surface en prairie du bassin versant qui reçoit une fertilisation minérale et 65 % de la surface en céréales.
- La norme des 170 kg d'azote organique/ha est dépassée par quatre exploitations (109 ha).

## Mise aux normes

Il apparaît qu'un quart de la SAU du bassin versant est exploité par **19 agriculteurs en cours de mise aux normes** (sachant que 31 % de la SAU du bassin sont considérés aux normes). La date de fin des travaux n'a pas été renseignée pour 2 exploitations aux normes et 2 exploitations en cours de mise aux normes.



## La qualité de l'eau : connaissances préalables

- Des **problèmes bactériologiques** dans le ruisseau ont été observés lors d'une étude en 2003.
- Les eaux de la **nappe** sont d'une **qualité moyenne** par rapport aux nitrates (moyenne de 27 mg/L), au niveau du captage du Hamel, à l'amont du bassin.

## III. Au programme en 2007...

### Démarrage du suivi de la qualité de l'eau du ruisseau

- Début des prélèvements en janvier ou février 2007.
- Suivi régulier de différents paramètres : données météorologiques, paramètres azotés, phosphorés et bactériologie.
- Deux points de prélèvement sur le ruisseau.
- Deux points de prélèvement en amont/aval d'une exploitation en cours de mise aux normes.

### Poursuite du suivi des pratiques agricoles

- De nouveaux entretiens auront lieu en 2007 avec les agriculteurs, pour mettre à jour leurs pratiques et permettre d'en étudier l'évolution à l'échelle du bassin versant.

**Un suivi dans le temps permettra donc d'étudier les évolutions des pratiques agricoles et de la qualité de l'eau, de qualifier et de quantifier leurs dynamiques à l'échelle du bassin versant du Saultbesnon. Merci de votre participation !**

Contact :

Emilie CHERON

Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie - 6 rue des Roquemonts - 14053 CAEN Cedex 4  
Tél : 02 31 47 22 24 - Fax : 02 31 47 22 60 - E-mail : emilie.cheron@normandie.chambagri.fr